

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 09 juillet 2025

Présents : Isabelle ANDRADE - Alain BOLERY - Blandine DUCHON - Yohann DUMONT - Michel DURANTIN - Carole FEJARD - Michel GAY - Sylvie LAPALUS - Philippe LEVEQUE - Thierry MYARD - Antonio Paulo TERROSO - TRONCY Claudette.

Absence excusée :

Absent : JOLIVET Marion- Marie-Laure BONAFINI

Secrétaire de séance : Thierry MYARD

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 14 mai 2025 qui est approuvé à l'unanimité.

I- Transfert de compétence eau potable à Charlieu Belmont Communauté au 1^{er} janvier 2026 :

Le maire rappelle aux conseillers municipaux le travail effectué depuis 2018 sur le transfert Eau-Assainissement auprès de CharlieuBelmont Communauté. Il rappelle également que ce transfert est dans la continuité du transfert de la compétence assainissement effectuée au 1^{er} janvier 2025. Le maire explique aux conseillers qu'une loi a été votée en avril 2025 visant à assouplir la gestion des compétences « eau » et « assainissement ». Il propose aux conseillers de valider le ce transfert de compétence eau auprès de Charlieu-Belmont Communauté.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le transfert de compétence eau à Charlieu-Belmont Communauté au 1^{er} janvier 2026

II Attribution marché voirie 2025 (Chemin des Brosses) :

Monsieur le Maire présente aux conseillers le résultat du marché pour les travaux de voirie 2025. 5 entreprises ont répondu à l'appel d'offre (EIFFAGE, THIVENT, EUROVIA, COLAS, PONTILLE). Il indique que la commission voirie a retenu la candidature de l'entreprise THIVENT pour un montant de 40959.50 € HT 49151.40€ TTC.

Les conseillers municipaux ont pris connaissance de la décision de la commission voirie sur le choix de l'entreprise retenue pour le marché voirie 2025

III Bilan énergétique 2024 – SIEL :

Le maire annonce aux conseillers avoir rencontré M. Condon du SIEL pour une présentation du bilan de la consommation énergétique 2024 des bâtiments communaux.

Il diffuse le document auprès des conseillers afin de leur présenter ce bilan.

Les conseillers municipaux ont pris connaissance du bilan de consommation énergétique 2024 des bâtiments communaux.

IV – Orage de grêle début juin – devis réparation et RDV expert :

M. le maire fait le point avec les conseillers sur les dégâts des bâtiments communaux suite à l'orage de grêle du dimanche 1^{er} juin.

Il explique qu'il y a beaucoup de tuiles cassées sur différents bâtiments. La mairie a fait appel à l'entreprise DUCLOS Charpente de Nandax qui sont venus rapidement sur place pour faire un bilan des dégâts et procéder aux premières réparations (devis et facture).

Une déclaration auprès de l'assurance a été effectuée et un expert a été mandaté. Sur le principe l'expert est ok avec le montant des dommages chiffrés par le charpentier.

Les conseillers municipaux ont pris connaissance des dégâts engendrés par l'orage de grêle du 1^{er} juin.

V- Compte rendu du conseil d'école :

M. Le maire laisse la parole à Carole FEJARD, 1^{ère} adjointe et en charges des affaires scolaires afin de présenter le compte rendu de du dernier conseil d'école auquel elle a assisté. Elle précise qu'il y aura pour l'instant 133 élèves pour l'année scolaire 2025-2026, il n'y aura donc pas de fermeture de classes cette année.

Les conseillers municipaux ont pris connaissance du compte rendu du dernier conseil d'école

VI- Questions diverses :

- Devis réparation et restauration horloge Eglise (Chasson Horlogerie-Bijouterie) : le maire explique aux conseillers que la commune a fait appel à la bijouterie Chasson pour obtenir un devis de réparation et de restauration pour l'horloge de l'église.
- Rencontre le 11 juillet de l'entreprise Verso Energy – Projet Agrivoltaïque sur la commune de Saint-Hilaire : Le maire explique aux conseillers que dans le cadre d'un projet Agrivoltaïque, il rencontre ce vendredi 11 juillet l'entreprise Verso Energy à titre consultatif.
Rencontre annulée par l'entreprise suite à un avis défavorable de la commune de Saint Hilaire.
- Rencontre avec M. DENIS pour le passage encombré à la Glacière + courrier à M. ZINO : M. le maire explique aux conseillers avoir rencontré avec M. BOLERY Alain (adjoint à la voirie), M. Denis qui réside au 34 route de Saint Denis, après une constatation d'un effondrement de mur dans un passage qui donne à la Glacière. Le mur effondré fait partie de la propriété de M. Denis. Il demande à la commune de faire abattre un arbre qui serait selon lui la cause de l'effondrement de ce mur. La collectivité a pris contact avec un élagueur pour un avis et un éventuel devis.
Ce Rendez-vous a permis également de constater que les cheminées de la propriété voisine de M. ZINO sont en très mauvais état, des morceaux de ces dernières tombent dans ce passage ce qui s'avère extrêmement dangereux. La municipalité lui a donc fait parvenir un courrier pour lui signifier le problème, il a répondu par mail qu'il avait contacté une entreprise pour un devis en vu de faire les travaux nécessaires.
- Rencontre Duffy-Limousin – problème devant leur accès maison : la maire et M. Bolery ont rencontré Mme Duffy et M. Limousin qui résident route de la Croix Leigne. Ils expliquent que beaucoup de voitures font demi-tour sur la partie communale donnant accès à leur habitation. Cela a créé un énorme trou. Ils ont sollicité les élus afin de trouver une solution. Il leur a été proposé d'installer un bac à fleurs qui gênera les automobilistes pour effectuer leur manœuvre. Cette proposition a été acceptée pour les propriétaires et le bac installé par les services techniques. Mme DUFFY et M. LIMOUSIN se sont engagé à entretenir ce bac à fleurs.
- Demande d'entretien du lotissement des peupliers à Co-Patrimoine : Suite à plusieurs plaintes de riverains, la commune a fait un courrier à Co-Patrimoine afin qu'il fasse entretenir le terrain sur lequel sera construit le lotissement des peupliers. Ils ont répondu par téléphone qu'ils allaient faire le nécessaire rapidement.
- Organisation pour les locations à la salle des fêtes – difficulté avec la location de vaisselle : Alexandrina qui s'occupe des états des lieux pour les locations de salles, nous a fait remonter ses difficultés sur la location de vaisselle (surtout au moment de l'état des lieux de sortie). La vaisselle n'est souvent pas très propre (oubliée d'essuyer, mal lavée...) ou alors laissée dans le lave-vaisselle. La difficulté est de pouvoir prendre le temps de vérifier toute la vaisselle au moment de l'état des lieux. Nous avons interrogé les communes autour de nous pour savoir comment ils procèdent avec cette location de vaisselle s'ils en ont.
Les conseillers municipaux ont pris connaissance des difficultés rencontrées pour la location de la vaisselle à la salle des fêtes et décident de modifier la délibération D15 CM 2025.04.09 (tarif salle des fêtes) en ajoutant un chèque de caution de 200€ qui sera encaissé en cas de vaisselle non lavée, non essuyée ou non rangée au moment de l'état des lieux de sortie.

- Accueil d'une stagiaire au secrétariat cet été : Le maire informe les conseiller de l'accueil d'une stagiaire au secrétariat cet été, c'est une personne en reconversion professionnelle qui viendra découvrir le métier de secrétaire de Mairie.
- Election Municipale 2026 : Le maire fait le point avec les conseillers sur les potentielles candidatures en vue des élections municipales prévues en 2026.
- Horaires d'été service technique et mairie : Le maire informe les conseillers que le service technique et le secrétariat sont passés aux horaires d'été du 07/07/2025 au 31/08/2025
- Point sur les dernières réunions des différentes commissions : Le maire interroge les conseillers sur les dernières réunions des différentes commissions

Délibérations du 09/07/2025 :

- D24 CM 2025.07.09 transfert de compétence eau potable à Charlieu-Belmont Communauté.
- D25 CM 2025.07.09 Modification tarif salles des fêtes – caution pour vaisselle

Fin de séance à 22h45

Prochain Conseil Municipal le Mercredi 10/09/2025